

Insécurité à Mitzic

Une dame disparaît au cours d'une veillée mortuaire

CO.
Mitzic/Gabon

UNE habitante du quartier Elik-Adzap, à Mitzic, chef-lieu du département de l'Okano, dans la province du Woleu-Ntem, la nommée Ambroisine Ntsame Wa'a, est portée disparue depuis le samedi 20 mai dernier. Toutes les recherches entreprises à ce jour pour la retrouver sont demeurées vaines. La dernière fois que Ntsame Wa'a a été aperçue, elle se trouvait à la veillée mortuaire d'un de ses frères cadets. Nous sommes dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 mai 2018, «Elle était toujours là quand je suis arrivé. Comme j'ai conduit toute la nuit, je suis parti me reposer en attendant l'heure de l'enterrement», explique un

autre cadet de la victime, arrivé de Libreville samedi, vers 4 heures du matin, pour assister à la mise en terre du défunt. Il ajoute : «C'est aux environs de 10 heures, lorsque la famille s'apprête à aller au cimetière, que nous constatons l'absence de la grande sœur. Nous l'avons cherchée partout. Même dans sa maison, elle n'était nulle part.» Une autre source fait état de ce que la dernière fois que Ambroisine a été vue dans la maison mortuaire, elle était en compagnie de trois hommes qui l'auraient invitée à prendre un verre hors du site où se déroulait la veillée. «Elle a accepté volontiers l'invitation, malgré le fait que l'un de ses fils lui avait conseillé de refuser cette demande. Elle s'en est même prise à l'enfant», soutient la source. **L'ENQUÊTE PIÉTINE** • Di-



Photo : D.R

La brigade de gendarmerie de la ville, qui a la charge de l'enquête.

manche 21 mai, après avoir vainement ratissé la ville à la recherche de la disparue, ses parents se sont résolus à aller consulter un tradipraticien de la localité, pour tenter de percer le mystère de cette disparition. Celui-ci, à en

croire divers témoignages, aurait révélé à la famille que leur fille a été enlevée par des criminels qui lui ont prélevé les parties intimes, vidé le corps de son sang et enterré le cadavre dans un marécage. Par souci de recoupement,

un autre féticheur a été consulté à Minvoul, dans le département du Haut-Ntem. L'on apprend que celui-ci, contrairement à son collègue de Mitzic, a affirmé que Ntsame Wa'a n'est pas morte, mais qu'elle serait séquestrée par ses agresseurs. Au retour des parents de la victime à Elik-Adzap, le chef du quartier, Simon Ondo Ekome, leur a conseillé de saisir la gendarmerie. Ce qu'ils ont fait aussitôt. Les agents de la brigade de gendarmerie de Mitzic-centre se sont alors rendus sur les lieux de la disparition pour entamer leurs investigations. Mais depuis

lors, aucune avancée n'a été enregistrée dans ces recherches. D'où les inquiétudes de sa famille : «Ce que nous ne comprenons pas, c'est que les gendarmes de Mitzic et d'Oyem, qui se sont saisis du dossier, ne progressent pas dans leur enquête. Pourtant, on connaît les trois types qui l'ont invitée. Les gendarmes les connaissent. Que font-ils?», déplore-t-elle. Et un notable de conclure : «C'est toujours à l'approche des élections que nous vivons ce genre de situation, et ceux qui ont pour mission de nous protéger croisent les bras, ferment les yeux et se taisent.»

suspectés de pillage et de dégradation d'édifice publics
Deux individus à Sans-Famille



Photo : D.R

Emmanuel Ebang Meye, le principal suspect.

JNE
Libreville/Gabon

UN individu, Emmanuel Ebang Meye, a été placé sous mandat de dépôt, hier matin, à la prison centrale de Libreville pour « pillage et de dégradation d'édifice publics ». Il aurait, en effet, pillé et dégradé l'école publique de l'ENS qui venait fraîchement d'être rénovée par la Fondation Sylvia Bongo Ondimba. Un coauteur présumé, Daniel Nkoulou Ndong, a également subi la même sanction. Courant avril 2018, la société Général Contractor a entamé les travaux de réfection de l'école d'application normale ENS-B après l'obtention des financements auprès de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba. Pour la réalisation desdits travaux, l'entreprise adjudicataire a embauché pour certaines tâches des jeunes du quartier au nombre desquels Emmanuel Ebang Meye et Daniel Nkoulou Ndong. Durant le temps qu'a duré le chantier, Ebang Meye a, selon le rapport d'enquête, très souvent été

confronté à des problèmes sur le site. C'est sur cette base que l'un des responsables de l'entreprise ayant été informé de cette situation, a pris la décision de se passer de ses services. Autrement dit, de le licencier. Mais, cette décision n'aurait pas plu à Emmanuel Ebang Meye qui, avec des propos assez durs, aurait menacé ledit responsable de représailles. Alors que le chantier devrait être livré officiellement le 19 avril 2018, le gardien Daniel Nkoulou Ndong, après avoir encaissé son salaire dans la même journée, décide de restituer les clés du chantier au directeur de l'établissement pour aller dormir chez lui, alors qu'il était en réalité le seul à assurer de nuit la sécurité des lieux. Le lendemain matin, le même Daniel joint au téléphone son responsable pour lui demander s'il devait continuer ou non son travail de vigile, avant que ce dernier ne soit informé, une heure plus tard par le directeur de l'école, que le chantier avait fait l'objet de vandalisme par des personnes inconnues.



DIRECTION GENERALE
=====

N°282-18/CPPF/DG-MML

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des Agents de l'Etat (CPPF) porte à la connaissance des agents publics et des pensionnés de l'Etat, qu'en application de la loi n° 007/2017 du 09 août 2017 fixant le régime des prestations familiales et sociales applicables aux agents de l'Etat et leurs ayants-droit, aucune allocation de rentrée scolaire ne sera versée par la Caisse des Pensions et des Prestations Familiales (CPPF), en l'absence du certificat de scolarité attestant de la présence effective de l'enfant dans un établissement scolaire.

A cet effet, il est demandé à tous les agents de l'Etat en service à Libreville, de déposer à compter du 05 juin 2018, les certificats de scolarité de leurs enfants auprès des Directeurs Centraux des Ressources Humaines de leurs départements Ministériels respectifs.

Pour ceux en service à l'intérieur du pays, les certificats de scolarité doivent être déposés auprès des Directions provinciales des Ressources Humaines du Ministère de la Fonction Publique au plus tard le 20 juillet 2018.

Pour toute information complémentaire, les agents de l'Etat peuvent se rapprocher du Service Front-Office de la Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des Agents de l'Etat, situé à l'ancienne Trésorerie Provinciale de l'Estuaire, derrière le Ministère de la Fonction Publique ou appeler au **04.62.52.19/ 01.73.07.65/ 02.97.51.19**.

Fait à Libreville, le 7 Juin 2018



Marcel MBELE LOUSSOU

Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des Agents de l'Etat
Votre Caisse de Référence
BP: 3932 Tel: +241 02 97 51 19
Mail: contact@cppl.ga . Site : www.cppl.ga